

MESDAMES, MESSIEURS LES PARLEMENTAIRES,
**SI LE MOT “INÉGALITÉ”
NE VOUS FAIT PAS
TRESSAILLIR,
PEUT-ÊTRE SEREZ-VOUS
PLUS SENSIBLES
AU MOT “INJUSTICE”.**



**“Je suis triste...
On nous a menti.”**

Ce sont les mots de l'abbé Pierre lors de la remise du Rapport mal-logement de la Fondation le 1^{er} février dernier. Il s'insurgeait contre la dénaturation de la loi de solidarité et de renouvellement urbains, et en particulier contre la remise en cause de l'article 55.

Cet article qui impose aux communes de compter 20 % de logements sociaux d'ici à 2020 venait d'être amendé par les députés, afin d'en atténuer la portée pour les communes “riches”, celles qui refusent malgré la loi d'accueillir du logement social. Loi sur laquelle le président de la République s'était pourtant engagé en affirmant qu'elle ne serait pas modifiée.

Il y a de la provocation dans cette décision, et on ne peut que regretter que le sens de l'honneur et de la justice semble avoir ainsi été nié.

Mais il y a plus. Il y a aussi une inconscience de l'ampleur de ce qui se joue derrière ce vote.

Aujourd'hui c'est à vous de décider du sort de cet article 55. A ce moment vital pour des millions de Français, nous voulons vous rappeler ce qui est en jeu.

Revenons d'abord sur ce refus de regarder les problèmes des personnes en difficulté.

La situation de ces salariés pauvres qui dorment dans leur voiture.
La détresse des familles mises à la porte d'un logis ou vivant dans des taudis.
La révolte des jeunes habitant des quartiers où ils sont relégués.
L'impasse scolaire des enfants qui n'ont d'autre endroit que leurs genoux pour faire leurs devoirs.
L'impossibilité de trouver du travail quand on n'a pas d'adresse.
Et tout simplement, les difficultés croissantes rencontrées par la majorité de la population pour accéder à un logement ou pour payer son loyer et ses charges.

**Ouvrez les yeux.
Regardez autour de vous.
Comment n'êtes-vous pas révoltés
par tant d'injustice ?**

Que vous faut-il d'autre pour regarder la vérité en face ?
Que vous faut-il d'autre pour comprendre que l'inégalité n°1, c'est de ne pas avoir un logement digne dans le 5^{ème} pays le plus riche du monde ?
Que vous faut-il d'autre pour comprendre que 20 % de logements sociaux dans une commune, ce n'est pas trop ?
Surtout quand on sait que les logements sociaux aujourd'hui, ce ne sont ni des tours ni des barres, mais de petits immeubles bien intégrés dans leur environnement. Refuser d'en construire, c'est faire injure aux deux tiers des ménages qui y ont droit.

**Ne touchez pas aux 20 %
de logements locatifs sociaux.
Il en va de la dignité des personnes.
Il en va de l'honneur de la France.**



FONDATION ABBÉ PIERRE
POUR LE LOGEMENT DES DÉFAVORISÉS

Participent à cet appel :

ATD Quart Monde, Confédération générale du logement 75, Confédération nationale du logement, Confédération syndicale des familles, Les Compagnons Bâisseurs, Association Emmaüs, Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le logement, Fédération de l'Entraide Protestante, Fédération des équipes Saint-Vincent, Fédération française des PACT,

Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale, FNASAT Gens du voyage, France Terre d'Asile, IR développement social urbain, Habitat et Humanisme, GRAAL (59), Ligue des droits de l'Homme, Médecins du Monde, Les Petits Frères des Pauvres, Les Restos du Cœur, Secours Catholique, Union des foyers de jeunes travailleurs, UNIOPSS, Union nationale des CLLAJ.